



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

APPROBATION DU SCHEMA DE PROTECTION ET DE VALORISATION DES PATRIMOINES DE BUGEY-SUD.

CONTACT PRESSE

Christophe GIBOULET

c.giboulet@cbugeysud.com

www.cbugeysud.com

Belley, le 7 février 2022

Afin de penser le patrimoine comme une ressource et d'œuvrer au maintien de la qualité paysagère du territoire, la communauté de communes a approuvé ce jeudi 3 février 2022 son schéma de protection et de valorisation des patrimoines.

Un document stratégique pour une vision à long terme.

Bugey-Sud bénéficie d'un patrimoine culturel et paysager très qualitatif tant sur le bassin de Belley que la façade rhodanienne ou le plateau Valromey-Retord. Ce patrimoine architectural, rural et paysager, identifié comme potentiel touristique et comme support d'attractivité reste néanmoins fragile face aux dynamiques exogènes.

Dans ce cadre, sous l'impulsion des services de l'Etat et en parallèle de la démarche de Site Patrimonial Remarquable portée par la Ville de Belley, la communauté de communes Bugey-Sud a souhaité conduire une étude stratégique afin de placer la question du patrimoine au cœur de son projet de territoire.

Le schéma de protection et de valorisation des patrimoines est ainsi un document stratégique visant à organiser les actions portées par la collectivité à l'échelle du mandat afin d'optimiser la connaissance, la gestion et la mise en valeur d'une ressource précieuse et non renouvelable.

Des objectifs multiples :

- Préserver la qualité paysagère du territoire
- Fédérer autour de l'identité patrimoniale du Bugey-Sud
- Enrichir le corpus patrimonial et valoriser les connaissances
- Coordonner les acteurs autour d'actions adaptées et cohérentes

Un plan d'actions sur 5 ans.

Accompagnée par un bureau d'étude : l'agence Raphaneau-Fonseca ainsi que par les services de l'état et de nombreux partenaires comme le CAUE de l'Ain, la communauté de communes a coconstruit son plan d'actions autour de 3 grands enjeux : la fédération des acteurs, le maintien de la qualité architecturale et paysagère du territoire et la mise en valeur des patrimoines. Ces 3 grands enjeux s'articulent autour des trois axes de la stratégie :



Axe 1 : Fédérer les acteurs autour de projets de recherche, de transmission et de valorisation des patrimoines

Axe 2 : Accompagner la mise en valeur des patrimoines et la préservation des paysages

Axe 3 : Faire connaître et révéler les patrimoines de Bugey-Sud.

Le budget global est estimé à 64K€ euros par an soit 323k€ sur 5 ans.

Inscrite dans le projet de territoire, la mise en œuvre du schéma pourra évoluer en fonction des priorités et des opportunités de la collectivité.

Cette étude a été cofinancée par la banque des territoires, l'Etat : Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes et la communauté de communes Bugey-Sud.

